



**Modèle de réquisition d'inscription d'une association
au registre du commerce**

Informations à communiquer pour l'inscription:

1/ Le nom de l'association (selon l'art. ____ des statuts):

.....

2/ Le numéro d'identification des entreprises - IDE (si déjà attribué):

3/ Le siège social (**commune politique**):

4/ L'adresse comportant la rue, le no de l'immeuble, le code postal et le nom de la localité, ainsi que le domiciliataire si l'association ne dispose pas de propres locaux (adresse c/o):

.....

5/ La date des statuts:

6/ Le but statutaire (selon l'art. ____ des statuts):

.....

.....

7/ Les ressources (selon l'art. ____ des statuts):

.....

8/ L'inscription est-elle obligatoire au sens de l'art. 61, al. 2, CC et l'association est-elle représentée par une personne domiciliée en Suisse?

☐ oui

☐ non (avec indication de la date de la déclaration prévue à l'art. 90a, al. 4, ORC:).

9/ Les membres de la direction et les personnes habilitées à représenter l'association, désignés par:

- Le nom et au moins un prénom,
- La commune d'origine ou la nationalité pour les ressortissants étrangers, et la commune de domicile,
- La fonction et le mode de représentation éventuel, à savoir signature ou procuration, individuelle ou collective à deux.

.....

.....

.....

.....

.....

10/ Si l'association procède à un contrôle ordinaire ou à un contrôle restreint de ses comptes, l'organe de révision agréé par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision ASR (raison de commerce, siège et no IDE):

.....

11/ Pièces justificatives:

a) comportant des signatures originales:

1. procès-verbaux
2. statuts
3. lettres d'acceptation de fonction
4. s'il y a lieu, attestation de domiciliation (adresse c/o)
5. signature légalisée du ou des représentants à inscrire

b) en copie:

1. passeport, carte d'identité ou titre de séjour suisse valable des personnes physiques à inscrire
2. attestation de résidence de la commune de séjour suisse pour les personnes domiciliées hors canton de Genève.

Signature d'une ou de plusieurs personnes autorisées à représenter l'association conformément à leur droit de signature ou d'un tiers en possession d'une procuration appropriée (procuration à joindre en copie à la réquisition):

.....

.....